

# INSCRIPTIONS - RENTREE 2024

*Les enfants nés jusqu'en décembre 2021 peuvent être inscrits à l'école pour la prochaine rentrée scolaire.*

Pour cela, 2 étapes :



- Passer en mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile pour inscrire l'enfant,
- Venir à l'école pour finaliser l'inscription.

N'ayant pas de jour de décharge, merci d'envoyer un mail à l'adresse [ce.0260569c@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260569c@ac-grenoble.fr) pour prendre rdv.

